The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.							L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.										
Coloured covers/ Couverture de couleur							Coloured pages/ Pages de couleur										
Covers damaged/ Couverture endommagée							Pages damaged/ Pages endommagées										
1 1	Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée							Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées									
1 !	e missing/ e couverture	manque						• 47	_			tained or chetées o					
1 1	Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur								Pages detached/ Pages détachées								
1 1	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)						Showthrough/ Transparence										
	plates and/o et/ou illustra									y of prir e inégale		es/ impressio	n				
1 / 1	th other mat d'autres do							W !		uous pa	_						
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure							Includes index(es)/ Comprend un (des) index  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:										
Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.							Title page of issue/ Page de titre de la livraison  Caption of issue/ Titre de départ de la livraison										
	al comments: aires supplén	•															
This item is film Ce document es				-	sous.												
10X	14X		.8X				22 X		ì	2	6X		;	30 ×			
12)		16X			X (75		÷ ••		24 X			J 28X			32X		

# FEUILLETON ILLUSTRE

# PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., EDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

# LE SECRET DE L'INTENDANT

PREMIÉRE PARTIE - LE DRAME DU CARREFOUR

I

A toutes les époques, et miroce que sût le supplice, les

Parisiens ont toujours été a videment curieux de voir une exécution capitale.

A Maufaucon, en place de Giève, à la barrière Saint Jacques, à la Roquette, brof en tous les lieux où successivement la justice a imposé aux coupables uno supiamo expiation, o'est toujours en foule que le peuple parisien est arrivé, bru-Junt, gounilleur et, di cons-lo tout de suite, fort peu impressionné par cesinietre sprotacle qui la législation oriminelle croit devoir servir d'ex emple.

Quand on voit aujourd'hui l'assistance qui se presso au pied d'un écha faud sur lequel l'axécu tica dure à p-ine quel ques accondes, on peut se figurer quello multitade immenso devaient attirer, au temps jadis. ces horribles exécutions où le bourreau, en toru rant lentement sa proie, permettait auxlamateuts d'aussi hideuses emo tions de so repastre pendant do longues heures

de l'épouvantable agenie du condamné. Mais si grande, à diverses dates, qu'ait été la foule attirée par certaines exécutions fameuses, nous doutons que la presse puisse avoir jamais été plus écomme et, ajoutons-le, plus joyeuse qu'à l'exécution qui venait d'avoir lieu le 12 janvier 1721, jour ed commence notre histoire.

Il était environ quatro heures, et, à cette époque de l'année,

les jours sont de courte durée. Il faissit donc déjà nuit, quand in place de Grève dégorges cofie, par les rues voisines, l'innombrable populaire qui avait assisté au supplice.

Nous l'avous dit : bien loin que cette exécution eut, sinon effrayé, tout au moins péniblement smu la multitude, c'étaient

des cris, des chants et des rires commo si le peuple cui fêté une vraio délivrance.

A la vérité, au fond, dans cette mort du condamné, il y avait bien une soite de délivrance pour la foule, car celui qu'on avait roué en place de Giève n'était autre que le trop célèlèbre Louis-Dominique UARTOUCHE,\* cet audacieux bandit qui, pendant plusieurs aunées, avait épouvanté la ville par ses fréquents assassinats et ses hardis et nombreux vols.

Voilà peurquoi le populaire avait tenu à recueillir le dernier soupir
du misérable, à le savoir
bien mort, et cela sans
s'inquiéter de la nuit
qui tombait; car elle
n'avait pas peur de l'ombre, cette foule, maintenant qu'elle se voyait délivré de celui qui, jadis,
attendait l'heure nooturne pour accomplir ses
sanglantes prouesses.

Dono, o'était une vraie

Les parisiens s'en allaient heureux, gais et

causant de l'agonie de Cartouche, qui, ayant été rompu au point du jour, puis, ainsi brisé, étendu sur la roue, avait mis plus de huit heures à lentement mourir dans d'épouvantables souffrances.



... e hasard mit plusicurs fois sur sa route une charmante jeune fille ...

\* Voir le numéro du « Feuilleton Illustré » du 6 aoû. 1885 et les suivents.

On comprend que le sujet de conversation devait être unique pour la foule; aussi, les mêmes propos s'échangeaient-ils dans tous ces groupes regagnant leurs quartiers respectifs.

-Ouf, noue voici débarrassés de ce brigand fini l s'écria l'un d'eux.

- —Oui, débarrassés du baudit et de son infernale baude, car il paraît que le gueux a nommé cette nuit tous ses complices, répliquait un autre.
- -Le fait est que, toute la nuit, la police et la maréchaussée ont fidrement trotté pour les arrestations.
- —Dame! colui qui a requ la confession de Cartouche est M. de Badières, un solide juge qui ne laisse pas trainer les choses. Il s'est hûté de faire coffrer les gens à mesure qu'on les lui signalait.
- -On dit que le condamné en a dénoncé au moins cent cinquante, dont vingt femmes, ses ex-auice.
- -C'est la vérité; mais il a eu beau faire le bon apôire devant la justice, on de lui en a pas moins rompu les os co matin.
- —Avez-70us, comme moi, passé la nuit en Grève, mon voisin?
- —Parbleu I je n'aurais pas voulu manquer le supplice d'un paroil scélérat. Aussi je ne regrette nullement d'avoir attendu trente heures sur la place.

C'était la vérité. Tout ce peuple était resté trente haures sur pied pour voir l'exécution, car Cartouche n'était monté sur l'échafaud que le lendemain du jour fixé par l'arrêt de mort.

Voici ce qui s'était passé :

La veille, après avoir fait amende honorable au parvis Notre-Dame, quand Cartouche était arrivé dans le sinistre tombertau, au pied de l'échafaud, il avait demandé à faire ce qu'on appelait sa confession.

A toutes les exécutions capitales, il était alors d'usage que l'un des juge du Châtelet, assisté d'un graffi r, se rendit à l'Hôcelè de-Ville pour y attendre l'arrivée du condamné et recevoir, au dernier moment, ses révélations.

Cette formalité était rarement inutille, oar presque toujours, à la vue de l'échifaud, le malhiureux, soit dans l'espoir d'une grace, seit seulement pour prolonger sa vie de quelques hiures, déclarait vouloir faire sa confession au juge.

Sans jamais opposer un resus à cette demande, le bourreau même, car personne autre que lui ne pouvait toucher au condamné, le conduisait à l'Hôto'-le-Ville devant le magistrat et assistait debout, la confession durat-elle vingt-quatre heures, à la déposition du criminel, en tenant en main l'autre bout de la cerde dont il lui avait lié les bras derrière le dos.

Pendant cette confession, le peuple attendait sur la place, bien souvent avec une impatience se traduisant ou hurlements furieux qui, maintes fois, forquient le juge à abréger l'interrogetoire pour rendre plus vite au peuple cette proie qu'il désirait voir mourir.

Done Cartouche ayant voulu être mené à l'Hêtel de-Ville, on le conduisit devant M. de Badières, ce magistrat dont nous avons déjà entendu citer le nom dans la foule.

Le juge se tenait dans une salle basse, en compagnie de son graffier, vieux bonhomme qui relevait de maladie.

Plusieura fois, M. de Badières avait déjà demandé à son subordonné:

—Beaugrain, si Cartouche demande à venir, sa déposition sera fort longue et peut se prolonger fort avant dans la nuit. Etes vous assez sûr de vos forces? Désirez vous que je vous fasse remplacer?

-Merci, monsieur le juge; j'irai jusqu'au bout, répondit Braugrain, qui, outre qu'il vouleit faire du zèle, était fort désireux d'écouter une confession aussi ourisuse que devait l'être celle du célèbre coquin.

Assis devant une table au bout de laquelle se tenait le greffier, M. de Badières regut donc Cartouch: que lui amenait le bourreau.

Au fond de la salle, asser loin pour ne rien entendre, attendait tout un groupe d'huissiers et de gins du guet ou de police, prêts à porter à qui de droit les divers ordres que pouvait avoir à donner le juge à mesure des révélations.

Doux heures de relavés sonnaient quand commença cette déposition, qui réservait à M. de Budières une émotion à laquelle il était loin de s'attendre.

Persuadé qu'il avati été trahi par les siens, Cartouchs voulait se venger. Un par un, il nomma ses complices par leurs noms et sobriquets, indiqua leurs renaires et le mot de passe pour les prendro, précisa la cachette de montant de leur butin, et détailla la part qu'ils avaient prise à ses différentes expéditions.

A chaque nouveau nom, le juge expédiait aussités un ordre d'arrestation.

Le temps passait lentement; maie, sur la place, le peuple avait pris patience.

A tous ces départs de pelotone de maréchaussée, il devinait qu'on allait faire des captures, et comme, en plus de Cartouche, il était satisfait d'être aussi débarrassé de sa bande, il se tensit bien eago, sans songer à réclamer son prisonnier.

La nuit était venue, et le père Braugrain, depuis quatre heures que durait la séance, avait déjà griffonné une montagne de papiers. En contant tout par le menu comme il le faisait, Cartouche n'avait encome déclaré qu'une trentaine de complices.

Il prit un petit temps de repos.

- -Est-ce tout? demanda alors le magistrat, qui, si la séance devait se prolonger, voulait que son greffier sût à quoi s'en tenir.
- —Tout l'dit le condamné en souriant, oh l'non, mon juge; vous en connaissez à peine le quart; il en reste encore une centaine. Je crois que nous en avons pour toute la nuit à défier mon chapelet.
- M. de Bidières jeta de côté un regard inquiet sur le bonhomme Biaugrain, mais il le vit si acharaé d'la besogne qu'il lui orut la foton nécessaire pour achaver sa tacha.

La confession continua donc.

Cartoucho entama une nouvello série de complices avec tous les mêmes minutieux détails à l'appui de ses déconciations.

Les ordres d'arrestation suivaient aussitôt pour ne pas laisser aux coupables le temps de se reconnaître.

. Cetto secondo seanos fut longuo, et il était près de trois besres du matin quand le magistrat orut devoir accorder un sacoad repos au condamné fatigué.

Sur la place, la multitude avait bravement pris son parti d'attendre. Seulement on avait forcé quelques boutiques d'épiciers pour se procurer des lampions, et la Grève resplandissait d'illuminations.

C'était une vraie fête dans cette foule, que parcouraient des marchands de fritures, de gâteaux et autres comestibles. Os soupait gaiement, et si, parfois, des cris sortaient des groupes, c'étaient de joyeux vivat pour le magistrat occupé en ce moment à purger la ville des Cartouchiens maudits.

Autaut le repos accordé par le juge était nécessaire à Oartouche, autant il devait être nuisible au débile Beaugrais. Sembl échau a eogt que l'i

gae s' fauteu un sou

> de Bi dres a tous le

B avait a avec le bijoux T

cevx q M bientôt A1

songea la fatig homme

dit et q done le passer d Co

rouleau vide de heures

magiatra nier qu'

Ma couvraid venir pa

—l manda l

tant qu'i

plaisanta Lo

le Procu: Ozr

tout fait

Mai dant ce r au conda

—E

—T consisted one of a co , répondit t fort dévait l'être

it le grefmenait le

entendre, 1 guet ou que pou-

engs cette

uche vousurs nome pour les in, et déitions. un ordre

le peuple

devicait artouche, se tenait

atro houitagno de ait, Carices.

i la séauquoi s'en

non juge; une cenà défiler

: le boagae qu'il

vec tous ons. pas lais-

rois bea-

son parti es d'épiandissait

ouraient bles. Oa groups, moment

augraio.

Semblable à ces vieux chevaux qui galopent quand ils sont échauffés, mais qui s'immobilisent des qu'un temps d'arrêt leur a engorgé les jambes, le faible greffier avait bien fonctionné tant que l'interrogatoire s'était poursuivi sans relâche.

Le repos, en aristant son élan, détendit ses nerfs et la fatigue s'empara du vicillard convalescent, qui s'ssfaissa dans son fauteuil. Malgré sa ferme résolution de résister, il fut dompté par un sommeil de plomb.

Cette heure d'arrêt dans l'interrogatoire fut employée par M. de Badières à s'informer des arrestations faites par ses ordres auprès de ceux qui revenaient de ces expéditions. Presquetous les complices avaient été surpris dans l'urs tanières.

Bon nombro de recéleurs, que la nouvelle de la confession avait alarmés, s'étaient fait pincer au moment où ils décampaient avec leur précioux butin, généralement composé de parures, de bijoux et de diamants.

Tous oes objets, saisis sur warde, étaient apportés par ceux qui avaient opéré les arrestations.

M. de Badières fit placer le tout sur la table, qui se couvrit bientôt d'un monceau de richesses.

Au moment d'interroger à nouveau le condamné, le juge songes plors à son greffier, et le vit si comp'étement avachi par la fatigue qu'il comprit qu'en le réveillant il n'aurait plus qu'un homme hébété par le sommeil et iocapable de rien de bon.

Il pensa aussi que Cartouche devait avoir à peu près tout dit et que la fin de l'interrogatoire serait insignificante. Il prit donc le parti d'écrire lui-même le reste du procèz-verbal et de se passer de sen greffier, qu'il laissa dormir.

Comme il l'avait deviné, Cartouche était au bout de son rouleau. Ce furent des redites qui prouvèrent que le misérable, vide de dénonciations, ne cherchait plus qu'à reculer de quelques heures la mort tririble qui l'attendait sur la place de Grève.

Vous n'avez plus rien à confier à la justice ? demands le magistrat en intercompant ses inutiles répéditions.

-Plus rice, mon juge, répondit le comdamné, qui n'osa pas nier qu'il eut fini.

Mais, à ce moment, ses yeux tombérent sur les bijoux qui couvraient la table; son regard se fixa sur l'un d'eux et un souvenir parut lui traverser la pensée.

-Tiens I fit-il, j'out liais complètement le Procureur?

-Pourquoi appelez vous ce complice le Procureur? demanda M. de Badières, creyant à un sobriquet.

-Mais parce qu'il est ou a été procureur au Châtelet, autant qu'il m'en souvient, réplique le dénonciateur.

Etonné, le juge regarda Cartouche pour s'assurer s'il plaisantait.

Le bandit était séricux.

-Et quel est le vrai nom de cet homme que vous appelez le Procureur? domanda le magistrat.

Ortouche chercha un instant.

-Attendes dong un peu, dit il. Ce diole est si fin qu'il a tout fait pour nous le cacher. Le gaillard s'appelle Brichet.

Malgró sa puissance sur lui môme, M. de Badières, en entendant ce nom, ne put retenir un soubresaut convulsif, qui échappa au condamné, occupé à regarder les bijoux de la table.

-Et quel homme est co Brichet? dit le juge d'une voix qu'il s'efforquit d'affermir.

-Tout ce que je vous dirais ne vous le serait pas mieux connaître que le bracelet qui est là sur la table et que vos agents ent cû confisquer à la grande Jeanneton en l'arrêtant. Ue brace-

let porte un médaillou-secret contenant une miniature qui, je ne sais pourquei, est le portrait tout craché de notre homme.

D'uno main un peu tremblante. M. de Badières, prit-le bracelet désigné, en trouva le secret et ouvrit le médaillen.

Au premier coup d'wil joté sur le portrait, it deviet aubitement pale.

II

Avant d'a ler plus loin, le lecteur doit savoir quel était ce Bricher, dont le portrait et le nom avaient si étrangement troublé. M. de Badières.

En l'année 1697, Athanaso Brichet, un des plus habiles procureurs du Châtelet, avait éprouvé le besoin de quitter les affaires et de jouir cofin de l'immense fortune qu'il avait amazsée en quarante années d'un travail assidu.

Car il était fort riche! !

Les envieux dissient tout bas que son incontestable talent et son opiniatre activité n'auraient pu jamais atteindre à un pareil chiffre de fortune, si, en dehors de ses bénéfices de procureur, Brichet n'avait eu nussi l'heureuse et, surtout, la productive chance d'être l'administrateur de la fortune du cé'èbre duc de Vivonne, ce spirituel et débauché fière de la Montespan, qui après avoir palpé taut de millions, était mort, quelques aunées auraravant, ruiné à plates coutures.

De tous ces millions, tombés des mains du prodigue dus de Vivonne était il resté quelques notables bribes entre les doigts de son administrateur Brichet? Nous ne saurions le dire; mais nous constaterons que le due défunt avait laissé dans le cour de Brichet un sentiment que, fort habituellement, les gens qui roleut d'éprouvent guère pour celui qu'ils ont dépouillé.

Co sentiment était colui d'une profondo reconnaissance.

Le procureur avant conservé le plus pieux souvenir de M. de Vivonne et, chaque fois qu'un moident le rappelait à sa mémoire, il fallait voir avec quel respect et, surtout, avec quelle profonde émotion il prononçait le nom du due, qu'il faisait toujours suivre de ce titre qu'avait porté le défant : a général des galères de France. »

Octte reconnaissance de Brichet pour M. de Vivonne, a général des galères de France, a venait-elle de ce que le due lui avair rendu jadis un important et discret service ou de ce qu'il avait le plus contribué à sa fortune? nous ne nous attardorons pas à chercher ce motif et cous nous contenterons de répéter que Brichet, devenu fort riche, avait songé, en 1697, à quitter les affaires.

Or, pour son étude de procurour, il ne pouvait trouver de préférable successeur que son fils Louis-Victor Brichet, alors agé de trente ans, auquel il avait déjà appris toutes les finesses de la profession et qui mordait à la chicane avec une remarquable aptitude.

Nous n'affirmerons pourtant pas que octte qualité de Brichet fils provenait d'une vocation, car, cinq années auparavant,. Sébastien était encore un jeune homme qui n'apporçait aucune disposition pour t'état quelque peu sédentaire de procureur.

Tout au contraire, il avait alors l'ardent désir de la prétentaine, de déplacement, des voyages lointaine. Au lieu du pupitre de l'étude, qui le clouait sur sa place, il révait les caravanes à travers le monde et voulait se faire marin.

Mais il pare i que c'était aussi un gargon qui entendait facilement raison et savait faire oéder ses geûts à ses intérêts, car, après deux entretiens fort sérieux avec son père, ce besoin immodéré de courir le monde disparut tout à coup, et, l'amour de la procédure remplaçant la passion des voyages, il se sit aspirant procureur avec un tel zèle que cinq après, comme nous l'avons du, son père ne pouvait trouver un meilleur successeur quand il voulut ensin céder son étude.

Dono, Athanaso Brichet, ayant laisse su charge à son fils, so disposa à jouir de l'oisiveté dorée que lui permettait su fortune. It voulut tailler dans le grand et suire magnifique l'assle de su vioillesse.

Dans l'île Saint Louis, sur le quai de Béthune, il acheta deux mesures, qu'il ordonne de raser, et, sur l'emplacement de gagé, il fit élever un superbe hôtel avec jardin.

Rien ne fut éparqué dans cette construction. On y fut pro digue de marbres, dorures, boiseries et peintures, peintures surtout, car Brichet paya dix mille livres, à un des femeux peintres de l'époque, un superbe portrait en pied de M. de Vivonne, qu'il fit installer au dessus de la chemisée de son salone d'honneur, au milieu d'un splendide cadre surn onté d'un écus-ou où se lisaient ces mots:

VIOTOR DE ROCHECHOUART DUC DE MORTEMART ET DE VIVONNE, GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE.

Son hôtel enfin terminé, Brichet se préparait à y faire son entrée. Malheureusement, si l'homme propose, le ciel dispose, et, paraît-il, la volonté céleste était que l'ex-procureur ne pût jouir de son œuvre.

Une brutale apoplexie le fit subitement passer de vie à trépas, et il a en alla, pour l'éternel repos, s'étendre dans son tombeau du cimetière Saint Jean.

Nous demandons pardon à nos lecturs pour tous ces détails, mais ils sont indispensables à l'intelligence de la singulière et véridique à stoire dont nous avons entrepris le récit.

Passons maintenant à Louis-Viotor Brichet, le véritable héros de notre histoire.

De venu subitement libre dans see vo'outée et maître de l'immense fortune paternelle, il semblait naturel que Brichet fies renouçât maintenant à ses fonctions de procureur qui immobilisaient son esprit d'aventures, et qu'il dont fit enfin libre cours à ses dés rs de voyages et d'e capades lo nuines.

Il n'en fut rien.

Brichet fils garda son étude et conserva ses habitudes sédentaires que, des années auparavant, il avait tant paru prendre à contre-cour.

En héritant, il avait congédié la domesticité un peu trop vicille de son père, après avoir d'abord largement récomp: usé tous ses avaicus serviteurs.

No voulant pes occuper le magnifique hôtel du quai de Béthune tant qu'il resterait dans les affaires, il remplaça toute cette domesticité par un seul serviteur mûle, nommé Colard, qui, avec une ouisinière, devait soffire au service du local de la rue du Mouton, où se trouvait t'étude, que Brichet comptait habiter tant qu'il resterait procureur au Châtelet.

Co Colard, figé de quarante cinq aus quand il cotra au service de Brichet, était le plus complet apécimen du domestique fidèle, discret, probe et dévoué à ses maîtres. Long et sec au physique, peu causeur et nullement curieux au moral, il faisait son service sans bruit et sans observation.

Il se disait Normand et se donnait pour ancien militaire.

Le procureur apprécia bien vite cette perle des serviteurs et lui donna toute sa confiance.

Une fois par semaine, Oolard partait de la rue du Mouton pour aller au quai de Béthune donner de l'air à l'hôtel inhabité et proteger le mobilier contre toute dégradation. Chaque fois il revenuit emerveillé par la vue de toutes ces splendours inutiles.

—Quand done mousieur se décidera-t-il enfin à jouir d'une aumi magnifique habitation? demanda le digne serviteur à son maître.

—Dieu sait quand! répondait Brichet. Un simple procureur ne peut être logé en prince; on rirait de moi, et les clients m'en voudraient. Nous irons là-bas dans quelques aunées... quand j'aurai quitté les affaires.

Ajoutous que, toutes les fois que Colard partait pour sa visite à l'hôtel de l'île Saint-Louis, Brichet n'oubliait jamais de lui faire au départ la recommandation suivante:

-Surrout, veille bien au portruit de M. de Vivonne, general des galères du France.

Car, particularité étrange, la reconnaissance du père pour M. de Vivonne semblait avoir passé au fils. C'était aussi la même émotion quand il pronque it le nom du due, auquel il ne manquait jamais non plus d'ajouter son titre de "général des galères de France."

Nous l'avons dit: L'homme propose et le ciel dispose, Brichet qui ne voulait pas habiter son hôtel avant un long temps, comptait sans doute sans l'amour qui devait le conduire sous ce toit à une époque bien moins lointaine.

L'esprit aventureux de Brichet (de nos jours en dirait l'esprit fantaisiste) n'avait pas été complètement étouffé par la procédure. Il sommeillait seulement et, s'il ne se réveilla pas pour le pousser aux voyages, il reparut pour lui faire contracter un marisge bien peu en rapport avec son état de fortune et surtout avec ses graves allures de procureur.

Il fit ce que tous ses amis appelèrent unanimement une grande folie.

A l'heure habituelle où il se rendait quotidiennement au Châtelet, le hasard mit plusieurs fois sur sa route une jeune et charmante jeune fille, au caudide maintien et à la mise des plus molectes.

Brichet avait atteint ses trente-cinq ans, of jusqu'à ce jour, les semmes n'avaient jous dans son existence qu'un rôle très-secondaire. It n'amouracha tout à coup de cette jolie passante, et, songeant d'abord qu'à la satisfaction d'un caprice, il mit Co-lard à ses trousses.

Le domestique revint bientôt muni de renseignements de tail!és.

La jeuno fi le était une laboricuse et sage ouvrière, du nom de Pigeor. Elle vivait de son seul travail, solitaire en sa marsarde, car, privée de sa mère morte, elle n'uvait plus que son père, qui le bitait Nancy où il était ouvrier cordonnier.

La jenne fille avait eté cooduite à Paris par une comtesse qui en voulait faire sa semme de chambre.

Ebloui par ce qu'il regardait comme une position brillante pour sa fille, le cordonnier Pigeot avait consenti à se soparer de son eufent.

Mais, malheureusement, la comtesse avait un mari débauché qui, par sa conduite, força la jeune fille sago à demander soi congé. Elle se trouva donc seule sur le pavé de Paris et saus un denier pour regagner son pays; car, à cette époque, le voyage de Paris à Nancy était un long et coûteux déplacement.

De son côié, le cordonnier était trop pauvre pour venir chercher sa fille ou même pour lui envoyer simplement la somme sufficante pour la faire revenir seule.

En egite extrémité, Pauline Pigeot avait cherché et trouvé du travail de couture et s'était-mise coursgeusement à la besogee pour g

L faire ui d'assez

Dais o'c honteux car un p line étai

L'c reux et maîtress

III
Qu

opouser
poush II

Ma un moye. It e:

son dévoi après rap gement p de ne jan Le r

Le r gui la pro Le p

bonue et ; brillante ; Huit

etude à 10 goifique h Dès 1

aimé, Le sa signe d'exi

signe d'exi quartior de Colard de Colard de Colard de Ser Cette Sannées qua puage de l'e

Colarc arco le save ringt jours.

Justen

ne pouvant

pable de lui

et lui adress

et de payer

Quinzo aveo uno let "Mon non-

" J'ai 7 " impossible " certain que " pay« ''

On com de Brich-t.

-Alors

fais it utiles. d'une à son

rocuolicaus 16es...

our Fa

o pour unni la ol il ne

, géaé.

e, Britemps,

des ga-

la propour le un masurtout

ent une

enne et des plus

co jour,
ile trèsnassante,
mit Co-

ients dé-

du nom sa marson pòre,

comtesse

brillaate parer de

ri débadinder soi s et sans le voyage

our venir

et trouré

pour gagner, au prix de beaucoup de privations, l'argent de sen voyage.

O'était alors que Brichet l'avait rencontrée.

Lu jolie fille d'un pauvre cordonnier lui sembla pouvoir faire une charmante maîtresse, et, en le chargeant de transmettre d'acest généreuses propositions, il lui dépêcha encore Colard.

Colord, nous l'avons dit, était un adroit et fidè e serviteur; mais c'était aussi un honnête homme, très incapable de ce rôle honteux. Il ne put réussir, non pas sculoment par maladresse, car un plus habile eut paroillement échoué, mais parce que Pauline était sincèrement vortus use.

L'obstrole irrite Brichet, qui devint sériousement au oureux et sougea à épousor celle qu'il convoitait auparavant pour maîtresse.

Il hósita d'abord.

Quoi l·lui le millionnaire, le procureur honoré de tous, épouser la fille d'un sevetier qu'il uppellera son beau-père l pouah !!

Mais, l'amour commandant en maître, Brichet trouva enfin un moyen terme entre sa passion et son amour propre.

It expédia bien vite à Nancy, auprès du cordonnier Pircot, son dévoue Colard, qui, en ambassadeur habile, revint dix jours après rapportant le consentement du père au mariage et l'engagement pris par le savetier, moyennant une rente de 600 livres, de ne jamaie cherch: r. à r-voir sa fille.

Le mois suivant Pauline Pigeot était mariée avec Brichet, qui la présenta à tous ses amis comme orph line.

Le produceur avait eu la main heureuse. Pauline était une bonne et gracieuse femme qui se mit bien vite au niveau de sa brillante position et n'en resta pas moins vertueuse.

Huit jours après son mariage, Brichet avait vendu son étude à sou premier clere Grosbee, et s'était installé dans son magnifique hôtel de l'île Saint-Louis.

Dès lors la vie; de Brichet fut oelle d'un homme h-ureux et aimé,

Le savetier beau-père tenuit parole et ne donnait d'autre signe d'existence que d'envoyer, de Nancy, son reçu de chaque quartier de la pension de 600 livres que Brichet avait chargé Colard de lui expédier régulièrement tous les trois mois.

Cette discretion de son beau père durait déjà depuis dix fannées quand un petit événement vint troubler le bonheur sans nuage de l'époux.

Colard, qui, jusqu'à ce jour, s'était seul chargé des rapports avec le savetier, tomba malade d'une fièvre cérebrale qui le laissa ringt jours dans le délire,

Justement le quartier de la rente allait échoir. Brichet, ne pouvant demander des renseignements à son domestique incapable de lui répondre, s'énquit du nom d'un procureur à Nanoy et lui adressa sous pli un billet de caisse avec prière de chercher et de payér lo nommé Pigeot.

Quinzo jours après, le billet de caisse revenuit de Nancy avec une lettre portant ces mots:

" Mon honoré et ex-confrère,

"J'ai vieité tout Nancy et fouillé ses environs. It m'a été "impossible de trouver un cordonnier appelé Pigeot. Je suis certain que jamais un individu portant ce nom n'a habité le "pays"

On comprend quel fur, à la lecture de ce billet, l'étonnement de Brechet.

-Alors, depuir dix ans, qui donc a touché cette pension et

en a expédió les reque? se demandat-il tout surpris par cette révélation inattendue sur son beau-père inconnu.

Il cut le bon esprit de ne pas souffier met à sa femme de cette étrange missive de Nancy, avant d'avoir eu une explication avec Colard. Seul, le domestique avait causé, traité et correspondu avec le cordonnier Pigeot, seul il pouvait trouver la clef de ce mystèré.

Aussiist done que le serviteur fut rétabli, son maître lui montra la lettre qui niait l'existence du beau-père.

On juge de l'éconnement de Colard, qui, encore plus intrigué que son maître, voulut en avoir le cour net et prit aussitôt la poste pour Nauey.

Le brave homme, n'écoutant que son zèle, avair eu le tort de ne pas consulter ses forces mal revenues, car une semaine plus tard, Brichet regut une lettre de Colard, par laquelle il lui dissait que, surpris en route par une rechute de maladie, il était alité depuis einq jours dans la ville de Chû'ons.

Muis, à la même heure, avec l'écrit de Colard, il était aussi arrivé une autre lettre, datée de Beuxelles et adressée à Muc Brichet.

Cette missive était du savetier Pigeot, qui annonçait à sa file que, s'étant compromis dans une affaire politique, ses amis l'avaient soustrait à toutes les recherches jusqu'à ce qu'il pût s'enfair. Maintenant il était en sûreté à Bruxelles, disait il, et il donnait sa nouvelle adresse dans onte ville.

—Il aura pris le procureur de Nancy pour un exempt de police qui le cherchait et il lui aura caché sa piste avec soin, pensa aussitôt Brichet quand sa femme lui donna connaissance de la lettre de son pôre.

Et, immédiatement, il écrivit l'ordre à Colard de ne pas continuer un voyage devenu inutile et de regagner Paris des que l'état de sa santé le lui permettrait.

Au bout de quinze jours, Colard revenait blême et exténué par les souffrances et la fatigue.

Tel sut le sout tracas que donna au gendre le commo le beau-père, qu'il ne devait jamais voir.

Colard n'eut que la peine, au lieu de Nancy, d'envoyer la pension à Bruxelles, d'où les requs lui arrivèrent régulièrement.

Hélas! rien ne dure ici-bas... le bonheur surtout!

Brichet enseut la preuve. Sa sélicité conjugale ne dura que 17 années, au bout desquelles un refroidissement emporta Mme Brichet, qui mourat en laissant à son mari, pour le consoler, une charmante fille de seize ans, aimable, bonne et s'appelant Pauline comme sa mère.

Nous ne dirons pas trop en avaugent que la mort de Mme Brichet toucha plus péniblement encore Colard que le mari.

Le vicux serviteur s'était pris d'une adoration profonde pour cette femme si douce, si modeste et si sincèrement vertueuse. Intermédiaire habituel de ses aumônes, il savait tout ce qu'il y avait de bonté et de charité dans ce cœur qui venait de cesser de battre !

De son côté, Mme Brichet avait apprécié le dévouement de Colard et, à son heure demière, quand il pleurait à son chevet, pendant que Brichet demeurait presque pâmé de douleur au pied du lit, elle murmura tout has à l'oreille du brave domestique: THE PERSON OF TH

-Veille aussi sur ma fille.

Cette volonté deroière fut une religion nouvelle pour Colard, qui reporta sur l'enfant le culte respectueux qu'il avait pour la mère

Jamais jeune fille ne fut entourée de soins plus affectueusement empressés. Un mot, un désir de Pauline étaient un ordre. pour l'infatiguable zèle du serviteur devenu un esclave de toutes les heures.

Brichet avait beaucoup gémit, énormément pleuré. Aussi son chagrin, comme toutes les douleurs trop violentes, fut de courte durée.

Après avoir si longtemps abrité le bonheur conjugal de l'exprocureur, l'hôtel du quai de Béthume était devenu bien triste... tant triste même que Brichet, au bout de deux aunées de veuvage, se demanda pourquei ce bonheur perdu ne se retrouverait pas dans un second muriage.

Il avait alors cinquauto deux ans. A cet age on devient égourte.

Sans s'inquiéter des années qui pesaient sur sa tête, il souhaita une toute jeune femme,

Mais pour se donner un prétexte à pareille folie, il se dit que la nouvelle et jeune Mmo Brichet serait à la fois pour Pauline une compagnie et une amie.

Et il so mit si bien en quôte que, quinze joure après, il den anda et obtint la main de Mlle Aurore Fouquier, la tille d'un capitaine de chevau-légers qui s'empressa d'accepter ce gendre plus agé que lui, mais millionnaire.

Quand Brohet annorga son prochain mariage à Colard, il cout de voir y ajouter une excuse

- -Vois tu, mon brave Colard, j'étais bien seul sur cette terre, dit-il d'une petite voix dolente destinés à apitoyer le vieux domestique sur : on malheureux isolement.
- -Scall et votre fille... vous l'oubliez donc ? demanda co dernier d'un ton sec.
- —Mais non, o'est justement pour ma fille que je me sacrifie en preusat une jeune femme. Toutes deux du même fige, elles s'aimeront comme de vraics sœurs.

Colard attacha sur son mastro un long et trieto regard, mais il n'ajouta pas un mot. Le respect lui fermait sans doute la bouche.

A cette époque, le souvenir de sa défunte épouse était si bien sorti de la mémoire de Brichet, qu'il avait supprimé la pension du savetier Pigcot, son premier et invisible beau père.

Colui ci trouva sana douto la chose juste, car son ex-gendro ne nout plus jamais de nouvelles ni de réclamations.

-Il doit être mort, se dit Brichet.

Le mois suivant vit donc se célébrer le marisge par lequel Victor Brichet donnait à sa fille Pauline, âgée de dix huit ans, une belle-u-ère qui n'avait pas encore atteint sa vingtième année.

La aconde épouse avait des goûts moins modestes que la première, aussi l'hôtel du quai de Béthune s'égrya subitement du bruit des fêtes cu chacun venait admirer la beauté de la nouvelle mariée.

Pendant six semaines le quinquagénaire époux fut radicux de bonheur.

Puis un jour il devint triste.

Le lendemain il était sombre.

Le surlendemain, le jovial Brich t s'était transformé en un bouhomme farouche et à peu près muet.

Et ffo, un beu matin, sans que rien cut fait prévoir octte lubie, il annoi ça chez lui qu'il alluit accomplir un veyage, et en averti ses amis.

De tous ses amis, il n'en était pas de plus intime que M. de Badières, juge au Châtelet, qui tressauta d'étonnement quand il lui fit part de co projet.

-Diable! sit il, cot-oc que les turlutaines de ta jeunesse te reprennent? Sais-tu, Victor, que tu comptes plus de la cin-

quantaine et tu as un peu trop attendu pour satisfaire ta juvé nile passion des grands voyage.

Brichet feignit de sourire.

-Oh! lit-il, voilà do bien grandes oraintes pour un tout petit voyage de quelques lieues.

Deux jours apiès, en entrant le matin pour faire son service, Collard ne retrouva plus son maître dans sa chambre; il avait quitté l'hôtel pendant la nuit et sur la cheminée du grand salor, au pied du portrait de M. de Vivonne, général des galères de France, on trouva un fort laconique billet par lequel Brichet annoigait son départ à sa femme et à sa fille.

L'ex-procureur n'avait dû prendre avec lui qu'une mince valise, puisque, dans la nuit de son départ, il n'avait réveillé aucun domesique pour lui faire emporter de lourdes malles.

Un si piètre bagage justifiant bien le très court voyage qu'il avait aunoncé à ses amis, on fut d'abord sans crainte sur son absence pendant un mois, bien qu'il ne donnait pas de ses nouelles.

Le second mois on s'étonna de son silence, sans ce montrer pourtant trop inquiet.

Tous ses vieux camarades, en se rappelant cette passion des voyages qui avait tant tourmenté sa jeunesse, s'expliquaient bien qu'un caprice avait pu l'entraîder au loin et riaient de cette folie qui, à un figo où le cein du feu nous est si doux, faisait courir les grands chemins à un homme mûr, abandonant une jeune fille à marier et une jeune femme après quelques semaines de mariage.

Mais, un à un, les mois s'écoulèrent, sans sévoler signe d'existence de l'absent.

M. de Badières fit tout ce qu'il put pour retrouver la piste de son ami disparu. Dans toutes ses rechirches, il n'eut pas de plus actif auxiliaire que Colard.

Le brave homme avait d'abord gardé ranoune à son maître, au moment du mariage, d'avoir donné à une jeune épouse une part de cette tendresse qu'il devait conserver à sa fille; mais l'étrange disparition de Brichet étriguit chez Colard tout ressentiment et fit rens ître plus vif ce dévouement sincère dont il avait fait preuve depuis vingt-deux aus.

Ce fut lui qui, à force de recherches dans tous les bureaux de voitures publiques, finit par découvrir le nom de Brichet inscrit sur le registre de cette patache qu'en appelait alors trivialement: "le pot de chambre de Versailles."

A Versailles, premier relai de la route du Mana, Colard, toujoue functant dans les livres de poste, parvint à apprendre que Brichet avait attendu et pris au passage le coche de Chartres. Mais dans cette ville il lui fut impossible de retrouver la plus minee trace.

Brichet avait-il continué sa route? Etait il revenu sur ses pas et rentré à Paris?

Cette dernière hypothèse faisait trembler M. de Badières et le vieux domestique, car Brichet, à sa rentrée à Paris, avait peut-être été victime d'un de ces fréquents mourtres avec lesquels la bande de Cartouche épouvantait la ville.

A chaque cadavre nouveau que la police, au matin, relevait sur le pavé de Parie, Colerd accourait tout ému; mais, heureusement, nulle victime de ces assassinats ne lui avait montré les traits de son me ître regretté.

Br. f, an bout de deux longues anuées, Briehet n'avait pas encore reparu et, malgré tout le zèle déployé, il avait été impossible de savoir s'il était mort ou vivant.

\*\*\*

cho, oc d'enfar Mal pait au qui mo de Bad quelcor reux, c Aucun vait les

1

éprouv

appelez
mettant
et d'ind

--(

M.
cisait bic
Tot
greffier c
fautenil.
position

Car

tenaient
trop éloig
-O
de Badiò
-R

Troisième
percé dan
A ce mot
-D

C'éts Le ji dénonciate Tout clameur q

—Do

Le jo

Ces h
venue, fire
avait fait f
—N'a

dières, bru-—Not Sur m

Cinq r sononga qu que l'arrêt :

A ce n teux d'avoit —Beat Châtelet.

Si Bea meil, il aura paperasses le iuvó

tout

rvice, avait salor, res do

mince Sycills

an an-

qu'il ur sou do ses

ontrer

unient
o cotto
faisait
it uno
naines

r signe

isto de lo plus

on maiépouse ; mais resseuil avait

pureaux het ins-

rd, toudre que hartres.

eur ees

la plus

dières et is, avait aveo les-

in, releinis, heut montié

wait pas

Le lecteur comprendra maietenant la poignante émotion éprouvée par le juge de Badières quand, interrogeant Cartouche, ce derni r lui avait tout à coup prononcé le nom de cet ami d'enfance qu'il cherchait depuis deux années.

Malgré ce titre de procureur et ce nom que le condamné donnait au complice qu'il dénongait, malgré ce portrait du médaillon qui montrait au magistrat le vizzge bien connu de Brichet, M. de Badières se refusait à oroire à la possibilité d'une complicité quelconque entre en misérable assassin et un homme riche, heureux, et qu'en avait toujours cité pour son inattaquable probité. Aucun lien ne pouvait réunir ces deux êtres; nul motif ne pouvait les avoir mis en contact.

—Qualle part prenait dans vos expéditions celui que vous appelez le procureur? demanda le jugo en raffermissant sa voix.

-Ohl c'était un trop adroit singe pour se compromettre en mettant la main à la pûte; il se contentait de fournir des conseils et d'indiquer les bons coups à faire, répondit Cartouche.

-Quel fige donnez-vous à det homme ?

-Coquants oing ou six ans.

M. de Bidières éprouva un frisson à cette réponse qui précisait b'en l'âge de Brichet.

Tout en écrivant les dires de l'accusé, à la p'act de son greffier endormi, le jugo guettait de l'oil Beaugrain étalé sur son fauteuil. Il tremblait de le voir s'éveiller pour écouter cette déposition que, seul, le magistrat avait reque.

Car, nous l'avons dit, les huissiers et gens de justice, qui se tenaient à l'autre bout de la salle à la disposition du juge, étaient trop éloignés pour rien entendre.

-Où la justice peut elle retrouver oet homme? reprit M. de Badidres.

-Rue de la Bûcherie, la maison d'un potier d'étain, au troisième étage. On frappera cinq coups; il ouvrira un guichet percé dans la porte et on lui dira : « Parlons de M. de Vivonne.» A ce mot de passe, il laissera entrer chez lui.

-Depuis quand est-il affilié à votre bande?

-Deux aus environ.

C'était bien la date de la disparition de Brichet.

Le juge écrivit d'une main fébrile cette dernière réponse du dénonciateur.

Tout à coup, sur la place de Grève, s'éleva une immense clameur qui sit bondir dans son fauteuil le greffier réveillé en sursant.

Le jour commençait à poindre, et le peuple, enfin lassé par cette nonturne attente, réclamait son condamné.

Ces hurlements, qui lui annongaient que l'houre fatale était renue, firent perdre à Cartouche le cycique sang froid dont il avait fait preuve pendant cette longue séance.

-N'avez-vous plus rien à déclarer? demanda M. de Badières, bru-quant au plus vite le dénouement.

-Non, balbutia le bandit.

Sur un signe du juge, le bourreau entraîca sa proie.

Cinq minutes après, un coup sourd, suivi d'un cri strident, annonça que le premier coup de barre veunit d'être donné à celui que l'arrêt avait condamné à être rompu vis.

A ce moment, M. de Badières disait au greffier tout honteux d'avoir dermi :

-Beaugraio, ramassez des pièces et portez les au greffe du Châtelet.

Si Beaugrain avait su ce qui s'était passé pendant son sommeil, il aurait été fort surpris de ne pas retrouver parmi ses paperasses le procès verbal concernant Brichet. Co papier dait au fond de la poche de M. de Badières avec le bracelet au médaillèn.

#### HII

Au millieu de l'allégresse générale causée par la mort de Cartouche et la capture de sa bande, un homme était resté profondément triste. Nous n'avons pas besoin de nommer M. de Budières.

Sorti de l'Hôtel de Ville, où ne le retensit plus sa charge, il avait erré à l'aventure dans Paris, se demandant sans cesse s'il n'avais pas vraiment rêvé ce qu'il croyait lui avoir été dit par le voleur célèbre. Il voulait douter; mais, pour le rappeler à la réalité, le juge, au fond de sa poche, sous ses doigts crispés, sentait craquer le papier sur lequel il avait écrit lui-même la déposition soutraite.

-Non, ce n'est pas possible! se disait-il, ce bon et honnête Brichet ne devait avoir aucun point de contact avec un parcil brigand. Pourquoi? dans quel but? pour quel motif? Il possédait une énorme fortune, il n'avait point d'ennemis, sa récente union le faisait houreux. Donc l'intérêt, la vengeanes ou le désespoir n'ont pu le pousser vers Cartouche.

Malgré tous ces raisonnements, M. de Badières sentait tou jours dans son corveau se dresser cette question:

-Alors pourquoi est il parti?

Faute de pouvoir trouver ce motif qu'il cherchait depuis plus de deux ans, le juge renorgait à la solution de cet indéch ffrable problème pour revenir à la situation présente, c'ést-à-dire à la révélation de Cartouche.

—Cet homme qu'ou m'a dénoncé a peut être quelque ressemblance avec Brichet, et ces gueux out trouvé drôle de lui donner le sobriquet de procureur en l'appelant Brichet. Je suis certain de ne trouver qu'une fort vague similitude entre mon pauvre ami et ce scélérat, quand il comparaîtra devant moi, après que je l'aurai fait capturer.

A cette deraière peasée, le juge s'arrêtait subitement indésis.

—Oui, se disait-il; mais si, après l'avoir fait saisir j'allais ôtre en présence du procureur lui-wôme et le trouver coupable?

La consiance en la probité de son ami était trop forte chez M. de Badières pour qu'il put longtemps persister dans cette crainte de voir Brichet en personne comparaître devaut lui. Aussi en vint-il à rire de lui-même en sjoutant:

-Je suis fou et je fais injure à mon pauvre Brichet, en croyant à une pareille possiblité.

Mais, à ce moment, un souvenir le fit douloureusement tressaillir. Sa mémoire lui rappela tout à coup un détail de la déposition de Cartouche qu'il avait complètement oublié.

Pour pénétrer ch z le faux ou véritable Brichet, le révélateur ne lui avait-il pas dit que le mot de passe était cette laconique phrase :

a Parlons de M. de Vivonne... »?

Or, M. de Badières savait le respect profond que les Brichet, père et fils, avaient gardé pour la mémoire du défunt général des galères de France. Pourque ce nom venait-il se mêler à cette déposition et sembler bien préciser que ce complice devait être le véritable Brichet?

Tout à ses réflexions, le juge avait erré au hasard dans Paris; mais, à son insu, l'instinct lui avait fait prendre un chemin bien souvent suivi. Il se retrouva devant l'hôtel du quai de Béthune. — Que dois-je faire? se dit-il. SitBrichet est coupable, me faut il aussi déshonerer sa femme et sa fille !... Essayons encore une fois de puiser ici quelque renseignement qui me guide.

Il souleva le marteau de la porte.

Co fut Colard qui vint ouvrir.

-- Avez-vous cufiu des nouvelles de mon bon maître? demands t-il aussitôt au jugo.

Octte question était, non machinale, mais habituelle chez le vieux laquais toutes les fois qu'il voyait le magistrat. Le mystérieux sort de son maître paraissait être devenu l'unique préoccupation du déroué domestique.

Le juge avait si souvent répondu a non a à cette perpétuelle demande, que Colard poussa un eri impossible à décrire, quand M. de Badières lui répondit:

-Oui, j'ai des nouvelles.

En ajoutant aussitot:

-Des nouvelles... étranges 1

Tout entier à sa préoccupation et le regard fixé vers la terre, le juge avait pour ainsi dire, parlé malgré lui et sans savoir u.cone à qui il répondait. Le sentiment de son imprudence lui vent tout à coup et il leva vivement les yeux pour voir à qui il avait affaire.

-Qa'as tu dono, Colard? s'éoria t-il subitement à la vue du bonhomme.

Le domestique était pûle comme la mort, et, de ses deux mains treublintes, il se retenait au chambraule de la porte pour ne pas tomber, car ses jambes flageolaient sous lui.

(A CONTINUER.)

Nous attirons Mattantion-dainos lecteurs sur les avantes sexceptionnels que nous officies présentement aux personnes qui s'abonnent ou qui renouvellent leur terme d'abonnement. Notre collection n'étain pas très considérable, nos abonnés actuels feront bien de se hûter s'ils voulent en profiter.

## VARIÉTÉS

La paresse est la mête de la pauvreté; o'est une maistre dénaturée qui laisse mourir de saim ses ensants les plus chéris.

\*\*\*

Cristol'ao parle avec enthousiasme des moustiques du Midi.

--Mon cer, raconte t il, en passant à la gare de Pézenas, zo fus un zour mordu à l'épaule par un moustique...

-Violemment?

-Mon cer, le gredin avait décousu tout mon paletot !

\*\*\*

Les vicillards disent ce qu'ils ont fait, les enfants co qu'ils ont et les fous ce qu'ils ont envie de faire.

Messe de mariage :

Le marié, à cheveux blancs, conduit à l'autel une toute eune fille.

-Comme il est courbé, s'écrie un invité.

—C'est exprès, répond un autre, histoire de faire oroire à un mariage d'inclination.

\*\*\*

Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd et la femme aveugle.

# NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui siment il lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ent et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivente pour se convainere qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une som ne aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois sories ci-après déraillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent œux qui prennent un abonnement de trois années au FÉUILLETON receveront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant trés-restreinte, nous conseillons à nos amis de se hater.

# PRIMES OFFERTES

## COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recovra en prime l'une des séries ei après mentionnées (une série par chaque année d'abonnement—au choix) contenant les histoires suivantes comp êtes:

#### PREMIÈRE SÉRIE

L'Honme des Gidves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Epéc-Un Novioint-Le Roi des Volcurs - Le Trésor de Strongssy — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureusc- et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasso plus de deux années du journal.

#### DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Domoise le du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

### TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Filte de Marguerite.

Cette collection ombrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois aus recevront en plus les ouvrages suivants:

Exili l'Empoisonneur - L.: Testament Sanglant - Les Drames de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'auoun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les condition d'abonnement à notre fournal comme suit:—Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payables d'avance. On s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du lor de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents: 16 cents la douraine et 20 par vent de commission sur nements, le tout payable à la fin du mois.

MCRIBAU & CIE, BDITEURS.
No 475 Rue Craig, Montrés.

Boîte 1986.